

LEVOYER

Adolphe

lettres de prébende 15 février 1873,
après la mort de Michel Coubard

lettres d'honneur 6 août 1866 (2077)

né Saumur 3 août 1818

prêtre 17 décembre 1842

annoncier des arts et métiers 1865

annoncier des Orsulières 1878

supérieur des Orsulières en même
temps que prébende 1873

décédé 30 janvier 1907

LEVOYER Adolphe Godefroy

frère de Louis

né Saumur St Pierre 3 août 1818

tonsure Angers 20-5-1837

minoré " 17-6-1838

prof. Combrée 1838-1839

sous-diane Angers 13-6-1840

diane Nantes 12-3-1842 de Herce

prêtre Angers 17-12-1842

professeur à Combrée

cure de Louvaines octobre 1862

aux. Arts et métiers nov 1865

chanoine honoraire 6 août 1866

aux. des Ursules nov. 1877

chanoine prébende¹⁵ février 1873 et

supérieur des Ursulines

décédé à Angers 30 janvier 1907

[S.B. 1907, p. 159 à 165]

~~Adolphe Godefroy~~ (Adolphe Godefroy)

zéro: teneur (actant de naissance et
II 6-11)

mais pour son frère Louis le zéro est
dit "propriétaire" (II 6 9, 7, 11)

DIOCÈSE D'ANGERS

Décès dans le Clergé

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. l'abbé Charles-Félix Bodinier, curé de Fontaine-Guérin, décédé le 26 janvier, dans sa 63^{me} année; et celle de M. l'abbé Adolphe Levoyer, chanoine prébendé, décédé le 30 janvier, dans sa 83^{me} année.

Eglise Cathédrale

Il n'y aura pas de réunion de la Confrérie du Très Saint-Sacrement, jeudi prochain, 7 février, à raison des Quarante-Heures, qui doivent avoir lieu quelques jours plus tard.

Grand-Séminaire

La retraite du mois, au Grand-Séminaire, aura lieu le vendredi 8 février.

Société de Saint-Vincent-de-Paul

Le dimanche 10 février, fête de la Sexagésime, des quêtes seront faites dans les églises et chapelles de la ville d'Angers, en faveur des familles secourues par les conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Nous recommandons instamment ces quêtes aux catholiques angevins, qui tiendront à honneur de secourir, en apportant leur aumône, les familles de notre cité dont les rigueurs du temps augmentent sans cesse les besoins.

Chez les Petites-Sœurs des Pauvres

Le dîner des vieillards, chez les Petites-Sœurs des Pauvres, aura lieu le lundi gras 18 février, à midi.

Que les personnes qui veulent participer à cette œuvre de charité aient l'obligeance d'envoyer le plus tôt possible leur offrande à la trésorière, Mlle Coquebert, rue Fulton, 82.

Messe pour la France

Le Très saint sacrifice de la messe sera offert pour la France en l'église de Notre-Dame à 9 heures, le lundi 4 février, fête de sainte Jeanne de Valois.

Reine, épouse délaissée, elle supporta ces épreuves avec une douceur, une patience, une résignation toute chrétienne et trouva sa consolation en instituant un ordre religieux.

Tous les fidèles sont instamment priés d'assister à cette messe pour la France.

Université Catholique

Mardi 5 février, à 8 heures 1/4 du soir, conférence par M. l'abbé Bourgain, professeur à la Faculté des Lettres : L'INQUISITION. 1^o Sa nécessité. (1100-1233).

2° De gagner à ces déshérités des sympathies par lesquelles ils trouveront des places quand leur instruction sera faite.

3° D'employer noblement et agréablement l'existence des aveugles qui n'auront point assez de valeur morale pour se tirer d'affaire, seuls dans la société.

SES CONDITIONS

Fidèle à ses principes de dévouement à la vraie musique religieuse, la Chapelle Palestrinienne ne veut rien demander à MM. les Curés qui l'inviteront pour le culte, autre chose *que la nourriture de ses trente chanteurs*; et elle chantera la messe et le salut de la fête.

Mais, comme il lui faut répondre à la troisième partie de son but, c'est-à-dire satisfaire aux besoins de ceux qui ne pourraient se tirer d'affaire seuls dans la société; comme aussi elle doit se défrayer de ses voyages, elle ne peut le faire qu'en donnant un concert de musique profane, de bon goût néanmoins, *organisé à son profit*.

Lors donc que, pour une œuvre quelconque, patronage ou autre, on invitera nos chanteurs à se faire entendre dans un concert dont ils doivent ignorer la recette, il est bien entendu que la Chapelle Palestrinienne d'Angers demande : 1° à être défrayée de sa nourriture, de son hôtel, et de son déplacement; 2° elle demande aussi une compensation : une première, dans le choix d'un auditoire qui puisse lui gagner d'heureuses protections; une seconde, dans une petite somme prélevée sur les bénéfices amenés par la quête et le concert au profit de l'œuvre qui l'invite.

C'est à dessein qu'elle ne fixe pas cette somme pour que les plus petites paroisses soient autorisées à demander son concours.

M. le chanoine Adolphe Levoyer

Nous l'appelions toujours, de son petit nom, « Monsieur Adolphe ». Cette appellation familière, qui n'enlevait rien à notre respect, nous faisait ressouvenir seulement qu'il était un cadet, le cadet de M. Levoyer (Louis), ancien supérieur du collège de Combrée. Même après la mort du frère aîné, il resta pour nous « Monsieur Adolphe ». Il n'en était ni blessé, ni surpris. Il parle, dans ses *Mémoires*, de ses deux grands-oncles Baudry, deux saints prêtres déportés pendant la Terreur, « dont l'aîné avait un air de distinction que n'avait pas le jeune », et il ajoute humblement : « On dirait que la même chose devait se reproduire dans la famille cent ans plus tard. En effet, cette différence entre deux frères, on l'a vue entre mon frère et moi. Je suis le premier à reconnaître la grande supériorité de mon frère sur moi. » Le *jeune* vient de mourir, à l'âge de 82 ans. — Je veux vous résumer, en quelques traits, cette longue vie, et vous esquisser un portrait dont on ne saurait dire, assurément, que l'original a manqué de relief. Je le ferai, d'après mes souvenirs, et aussi d'après les deux cahiers de *Mémoires* qu'il écrivit, voilà quelque huit ans, à ma demande. Ces pages sont pleines d'humour, autant que de modestie éclairée.

Si je n'y puise pas beaucoup aujourd'hui, c'est que le loisir et l'espace me manquent à la fois. Je me réserve d'y revenir plus tard, et pour un autre public que celui de la *Semaine Religieuse*.

Il naquit, le 3 août 1818, à Saumur, dans une très honorable et pieuse famille. Des huit enfants, cinq moururent en bas âge. Trois survécurent : Louis, mort chanoine titulaire d'Angers, après avoir été, pendant quarante ans, soit comme professeur, soit comme supérieur, au collège de Combrée ; Valentine, qui fut religieuse du Bon-Pasteur et mourut dans le couvent de Lille, qu'elle avait fondé ; et Adolphe. Son père lui donna le nom d'Adolphe, en souvenir d'un autre enfant, mort à l'âge de cinq ans, et que celui-ci devait, pour ainsi dire, remplacer. Sa mère, qui venait de lire la magnifique épopée des Croisades, voulut y ajouter le nom de Godefroy. Sur quoi, M. Levoyer fait cette remarque : « Si elle espérait que je ressemblerais un jour à Godefroy de Bouillon, elle aurait été furieusement désabusée, en constatant par elle-même que j'ai eu bien plus de ressemblance avec Sancho qu'avec son brave maître don Quichotte. Je puis le dire sans humilité, j'étais bien mieux fait pour admirer le courage que pour l'exercer. Cette disposition-là, quelques-uns l'appellent prudence ; mais bravoure n'est pas son vrai nom. Et je n'hésite pas à reconnaître que je l'ai si bien entretenue que, loin d'avoir recherché les occasions d'affronter le danger, j'ai toujours maudit l'esprit d'inadvertance qui m'a, trois ou quatre fois, exposé au péril. » Voulez-vous l'entendre encore parler de lui-même, avec autant de sincérité que de fine bonhomie ? Ecoutez : « On m'a dit souvent que, jusqu'à l'âge de dix ans, j'étais joli comme un ange. Je dois avouer que je ne m'en suis jamais aperçu, et que, quand pour la première fois je me suis regardé dans un miroir, je me suis trouvé aussi laid que je le suis aujourd'hui. Je n'en étais pas trop fâché, parce que je croyais ce que j'avais entendu dire : que les jolis garçons n'avaient ordinairement point d'esprit. Maintenant que je suis vieux, je puis dire que j'ai vu bien des hommes laids qui, pour cela, n'en étaient pas plus fins. »

Son enfance n'eut rien d'extraordinaire. Sa mère, une vaillante chrétienne, cultiva en lui la foi et le forma aux pratiques de la piété. Mais une vieille bonne, Manette, qui l'aimait à la folie, le gâta un peu : ce qui le rendit paresseux et difficile. Aussi, l'année d'après qu'il fut nommé professeur à Combrée, son frère voulut l'avoir auprès de lui. Pour cet enfant de huit ans, qui n'avait eu dans les yeux que les clairs et larges horizons de la Loire, la transplantation dans le Craonnais, qui n'était guère qu'un sombre bocage, et dans le vieux collège de Combrée, fut assez pénible. On l'habitua peu à peu, par les soins d'une quasi-maternelle affection. Son maître de français, M. Lemonnier, un « original », l'emmenait parfois chasser les écureuils et les lapins. Ou bien, comme il ne pouvait pas suivre les autres élèves dans les longues promenades, son frère, accompagné d'un autre professeur, le prenait avec lui, et le conduisait par les chemins creux — *les chemins du Paradis* — nombreux dans notre pays, en ce temps-là. Les deux hommes graves devisaient, pendant deux heures, de théologie, d'Écriture

Sainte, d'histoire ecclésiastique, et terminaient leur sérieuse causerie par la récitation de quelques *canons* du concile de Trente. Le petit qui les suivait, les bras ballants — il ne fut jamais très lesté ni très espiègle — leur demandait souvent : « Etes-vous bientôt rendus aux canons ? »

Quant à ses études, elles furent, tout d'abord, médiocres : il prétend que ses maîtres s'adressaient trop à sa mémoire, et pas assez à son jugement. Il ne prit son élan qu'en rhétorique et en philosophie, où il se trouva tout à fait à l'aise. Il apprit, en revanche, et goûta beaucoup la musique, qui fut une des grandes distractions de sa vie ; il disait même — ce qui n'est pas une mauvaise remarque — qu'elle aide à mieux comprendre la littérature. Et il reconnaît que M. Drouet et ses professeurs lui mirent au cœur une grande foi et une solide piété.

Après dix ans passés au collège, il entra au Grand Séminaire, avec beaucoup de joie, pour se préparer au sacerdoce, sous la direction de MM. de Saint-Sulpice. Le supérieur était M. des Garets, ancien page de Louis XVI, un prêtre « admirable de piété et de jugement, auquel il ne manquait que d'avoir un peu plus d'initiative... » Les études théologiques duraient alors trois années. Elles furent interrompues, pour lui, par un séjour d'un an à Combrée, où il enseigna la septième. Il revint, en 1839, achever le cours de sa préparation. Il fut sous-diacre en 1840, et, à cause de sa grande jeunesse, ne put être ordonné prêtre qu'en 1842. Entre temps, il s'était perfectionné dans la science du grec, et il avait appris l'hébreu, qu'on n'enseignait pas alors au Séminaire.

En 1840, il était nommé professeur de sixième à Combrée. Mais l'année d'après, M. Régnier, inspecteur des collèges diocésains et ancien proviseur du Lycée Royal d'Angers, voulut introduire dans l'enseignement des maisons ecclésiastiques un cours de langues étrangères. En conséquence, il pria M. Levoyer (Adolphe) d'aller apprendre l'anglais. Il obéit et alla, non pas en Angleterre, mais à Saint-Malo, où vivait une colonie d'Anglais. Au bout de quelques mois, il en rapporta ce certificat : *M. Levoyer has a very good pronunciation and is sufficiently well acquainted with our language to undertake every english purpose.* Signé : Rainsford. Plus tard, et plusieurs fois, il passa la Manche, pour augmenter sa science de l'anglais. Plus tard encore, mis en goût par cette première épreuve, il apprit l'allemand. Jusqu'à la fin de sa vie, il ne parla pas trop mal l'une et l'autre langue. Au retour de son premier voyage, ce fut, dit-il, une véritable émulation entre les élèves et les professeurs pour l'étude de l'anglais.

Professeur et surveillant, M. Adolphe Levoyer remplissait encore les fonctions de vicaire, à Noëllet d'abord, puis à Chazé-Henry. Enfin, en 1855, M. l'abbé Couturier étant parti pour Solesmes, il fut chargé du cours d'histoire, tout en gardant les classes d'anglais. Telles furent ses occupations jusqu'en 1862.

Je n'essaierai point de vous conter ces années de sa vie. Je me contenterai de vous dire qu'il y fut témoin de grands événements, les uns tristes, les autres glorieux. Il rappelait souvent, avec un sentiment d'effroi, les graves épidémies qui s'abattirent

sur la maison. En 1841, la maison elle-même faillit sombrer : la ténacité de M. Louis Levoyer la sauva. M. Adolphe, avec ses collègues, dit adieu au vieux collège et s'installa gaiement dans le nouveau, bâti aux flancs de la colline. Il y vit les grandes journées littéraires que M. de Falloux et ses hôtes de marque, le P. Lacordaire, Montalembert, Cochin, de Broglie, le P. Gratry, donnèrent aux élèves et aux maîtres ravis. Puis, de temps à autre, quand arrivaient les vacances, il comptait sa bourse. S'il n'y trouvait pas trop de toiles d'araignée, mais bien quelques écus d'or, il prenait sa volée ici ou là, au Nord ou au Midi, surtout en Angleterre ou en Allemagne, en Belgique, en Suisse ou à Venise. Les voyages, en ce temps-là, étant infiniment moins faciles que de nos jours, étaient aussi plus pittoresques. Il en rapportait toute une moisson de curieux récits. Que de fois nous lui avons entendu parler de Munich, des illustres connaissances faites en Angleterre : Wiseman, Spencer, Newman ! Et je n'ai pas le temps de vous raconter « les femmes stuquées » de la forêt des Ardennes, non plus que l'in vraisemblable histoire des *reliques*.

Ce que fut le professeur, j'aurais quelque peine à le préciser : car les légendes, sur ce point, se sont mêlées à l'histoire véridique. La science du maître était incontestable, comme son travail fut sérieux et incessant : et il avait une intelligence bien ouverte, tournée vers toutes les sources du savoir. Mais, d'après ce que j'ai ouï-dire, la discipline n'était pas toujours parfaite. Et quelques-unes de ses opinions semblaient étranges. En face des coutumes que le bon Rollin a prônées dans son *Traité des Etudes*, ce novateur, qui avait vu souvent les écoles d'Angleterre, aurait volontiers introduit, dans le classement des élèves et l'enseignement, certaines réformes que ses confrères, plus timorés et plus classiques, ne pouvaient approuver.

Ces petites difficultés, jointes à la fatigue de vingt-trois ans de professorat, lui firent désirer le ministère. En 1862, par suite d'un malentendu entre Mgr Angebault et M. de Las-Cases, il fut nommé « aumônier des mines du bassin de la Loire ! » La situation était intenable : il y resta quatre semaines, logé, comme un simple vicaire, dans une petite chambre du presbytère de Notre-Dame, à Chalonnes. Après quoi, on lui donna la cure de Louvaines. Il y passa trois ans d'un ministère actif, qui fut, je le sais, très apprécié et goûté des paroissiens : ceux-ci avaient une haute idée de sa science, de son talent d'organisateur et de son dévouement auprès des malades. Ses relations avec les châtelains du voisinage et les autorités de la ville voisine étaient excellentes.

En 1865, on lui offrit l'aumônerie des Arts et Métiers. Il accepta, heureux de se rapprocher de son frère qui venait d'être nommé chanoine de la cathédrale, et garda pendant six ans ces difficiles fonctions. Son nouvel auditoire était quelque peu différent de celui qu'il avait à Louvaines. Cependant, ses conférences dans les études et ses allocutions du dimanche ne provoquèrent jamais de démonstrations irrespectueuses, au grand étonnement du Directeur d'alors, et même furent écoutées avec une certaine attention. En

1871, Mgr Freppel le nommait aumônier des Ursules (1), et, deux ans après, chanoine prébendé.

Pendant les sept années qu'il demeura dans la rue des Angles, tout près du cher docteur Farge, il éprouva, dit-il, les plus vives émotions de sa vie. Ces paroles ne font pas allusion, sans doute, à la mosette de chanoine honoraire que lui octroya Mgr Angebault. Mais, en 1868, il perdit sa sœur, et, en 1870, il faillit perdre son frère, qu'une grave maladie amena aux portes du tombeau. M. Farge soigna le malade, et Dieu le guérit. Alors les deux frères, désireux de vivre en commun, vu qu'ils faisaient partie du même Chapitre, se logèrent dans la rue Saint-Aignan, puis achetèrent leur petite maison de la rue des Filles-Dieu, où ils s'installèrent à toujours.

A partir de 1873, M. Adolphe se considéra « comme rendu à la dernière étape de son voyage sur la terre ». Cette étape dura vingt-huit ans. Et il y connut le vrai bonheur, surtout pendant les quatorze années qu'il vécut avec son frère. « Que sa société était avantageuse et agréable ! Je pouvais toujours compter sur lui, à cause du calme de son esprit et de la sûreté de son jugement. Oui, les plus belles années de mon existence sont celles que j'ai passées avec lui. Aussi sa mort a été pour moi un coup si fort qu'il a déraciné tous les attachements que je pouvais avoir sur la terre. » De fait, nous qui avons été les témoins de cette douleur, nous pouvons certifier que l'expression n'en est point exagérée. On ne saurait dire toute la tendresse fraternelle dont il fit preuve en cette occasion et depuis, non plus que toutes les démarches qu'il entreprit pour rendre à cette chère mémoire tout l'honneur qu'elle méritait. Combrée le sait et en gardera le souvenir.

Que vous dire de sa vie de chanoine ? Il chantait les louanges de Dieu du mieux qu'il pouvait. Il prêchait à son tour, le dimanche, quand Mgr Freppel demanda aux chanoines de prêcher à la messe du Chapitre. Il lisait beaucoup aux heures de loisir. Il faisait de la politique, car il aimait à parcourir les journaux, et, en se rappelant toutes les formes de gouvernement qu'il avait vues se succéder dans notre pays, vaticinait volontiers sur l'avenir. Il aimait à venir au « moustier Saint-Aubin », pour jouir du coup d'œil qu'on a de notre terrasse du Bout-du-Monde, et converser avec nous ; plusieurs générations d'étudiants ès lettres se rappelleront sa conversation imagée et piquante. Il s'y attardait volontiers, aux beaux jours, comme s'il eût voulu y prendre racine. Ai-je besoin de dire la grande affection qu'il portait à Mgr Pasquier ? L'un de ses plus grands chagrins, à ses derniers moments, a été de ne pas le revoir. J'ajoute qu'il souffrait beaucoup : tout son corps, si je puis ainsi parler, n'était qu'un jardin fleuri de plaies. Mais il supportait ses maux variés avec une résignation exemplaire. Il s'accoutumait à son état miséreux. Et, s'il parlait souvent de la mort comme d'une amie qui délivre d'un fardeau et nous réunit aux chères âmes envolées, il eut cependant, en sa dernière maladie, comme un étonnement douloureux que son médecin n'arrivât pas

(1) Il fut leur Supérieur, pendant une quinzaine d'années, après 1873.

à en triompher. Mais, quand son confesseur l'eut averti qu'il avait à songer aux derniers préparatifs, il fit son sacrifice aussitôt et avec presque du bonheur. Il demanda les derniers sacrements, qu'il attendit avec impatience et reçut avec la ferveur la plus édifiante. Le Vénérable Chapitre, comme c'est la coutume, accompagna Jésus-Christ qui venait voir le malade pour la dernière fois. En l'absence du Doyen, M. le chanoine Bazin lui donna le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Aux paroles de M. Bazin, lui rappelant qu'il avait rendu le même service à son frère, le moribond répondit, d'une voix encore forte, qu'il le remerciait; qu'il demandait pardon à ses confrères, s'il les avait parfois mortifiés; qu'il s'estimait heureux de quitter la vie à une heure aussi sombre; ensuite, il répondit dévotement aux prières de la sainte Eglise. Deux jours après, le 30 janvier, ayant dit adieu à ses parents et à ses amis, il s'éteignait doucement.

Quelques heures avant de mourir, il chantait : *Te Deum laudamus*. C'est dans le même sentiment qu'il achevait ses mémoires : « Que je dois à Dieu d'actions de grâces pour la manière dont il m'a conduit par la main pendant toute mon existence ! Né de parents religieux, élevé dans les idées de la foi, j'ai eu le bonheur de ne pas jouir longtemps de ce qu'on appelle une vie heureuse. L'épreuve des larmes et de la douleur m'a, de très bonne heure, mis en face des réalités de la vie. (Il avait perdu ses parents de très bonne heure.) J'ai donc échappé aux mensonges et aux illusions du monde. Tous ceux qui se sont occupés de moi ne m'ont jamais donné que de bons exemples... Qu'avais-je fait pour mériter toutes ces faveurs ?... Je suis arrivé à l'âge de 74 ans sans rencontrer un seul jour de ma vie où j'aie pu avoir raison de me plaindre de mon sort. Que Dieu en soit loué ! Mon bienfaiteur a seul le droit de posséder mon cœur. Il l'a pour toujours ! »

Le vendredi, 1^{er} février, fut le jour des obsèques. M. Bazin chanta la messe de *Requiem*. Mgr Rumeau, pour honorer le défunt, voulut bien donner l'absoute. Puis, quelques parents et amis, avec le Chapitre en tenue de chœur, conduisirent la dépouille mortelle au cimetière.

Vous peindrai-je, en terminant, son caractère ? Montaigne disait de l'homme qu'il est un être *ondoyant et divers*. La remarque est vraie de nous tous, mais de quelques-uns plus que des autres. A nous, qui l'avons pratiqué, M. Adolphe Levoyer paraissait à la fois homme de raison et homme de vive imagination; mobile et tenace; hardi en paroles et craintif; simple et rusé; défiant et crédule; sceptique parfois et très souvent naïf; personnel, comme les vieillards, et très aimant, caustique, et très délicat surtout avec les humbles et les petits. Mais je m'arrête. Ceux qui l'ont connu le reconnaîtront peut-être dans mes antithèses laborieuses. Aux autres, j'ai peur de proposer une énigme inutile.

Pour conclure, cette figure ne fut pas commune. On se plaint parfois que, dans la société, ces « types » disparaissent. Lui-même a entendu cette plainte, et il se trouve qu'il y a répondu d'une façon assez originale. « Dans ma jeunesse, écrit-il, j'avais vu parmi le Chapitre des types singuliers que je croyais à jamais perdus : MM. Denais,

Quincé... Eh bien, c'était une erreur, semblable à celle de certains géologues qui prétendent que tous les fossiles, sans exception, ne sont que des os d'animaux antédiluviens, dont aucun de leur espèce n'existe aujourd'hui. S'ils cherchaient bien, ils en trouveraient peut-être encore. Il n'est pas nécessaire de chercher bien longtemps pour se convaincre que, parmi les chanoines d'aujourd'hui, nous voyons des figures absolument semblables à celles d'autrefois, exprimant la même sérénité, avec des habitudes aussi particulières. J'avoue, cependant, que les chanoines d'aujourd'hui ont des traits moins tranchés que ceux d'autrefois. La raison en est bien simple : c'est qu'ils sont obligés de vivre dans un plus grand calme, ne pouvant plus, comme jadis, exercer une certaine autorité et avoir de l'initiative... Voilà ce qui explique pourquoi ceux qui n'ont pas les yeux perçants disent que tous les chanoines se ressemblent... C'est, à tout prendre, une occasion de pratiquer l'humilité pour quelques-uns, et une grande consolation pour d'autres.

On me permettra de finir sur ce trait d'humour, que mes confrères les chanoines auront, tout comme moi, la bonne grâce de ne pas trouver banal.

Alexis CROSNIER, prêtre.

Une retraite de sourds-muets à la Forêt

Un ancien élève de l'école des sourds-muets d'Angers nous adresse la relation suivante :

L'utilité des retraites, même pour les entendants-parlants, est suffisamment démontrée par les résultats obtenus ; à plus forte raison ce besoin s'impose-t-il aux personnes privées du double sens de l'ouïe et de la parole, qui, souvent pendant un certain nombre d'années, ne sont pas à même de goûter la parole de Dieu ! Pour ces derniers, les livres pieux ne remplacent pas toujours les accents émus, persuasifs ou éloquents du prédicateur, et leurs âmes, manquant de la nourriture spirituelle si libéralement distribuée aux autres, s'endorment dans une sorte d'engourdissement qui pourrait, à la longue, leur devenir fatal. L'excellente supérieure de Sainte-Marie-la-Forêt et ses religieuses, qui comprennent parfaitement cette lacune, ont à cœur de la combler, en procurant, de temps en temps, le bienfait de la retraite à leurs anciens élèves des deux sexes. Cette année donc, malgré les difficultés actuelles, elles décidèrent qu'une nouvelle retraite nous serait donnée à la fin de janvier dans leur établissement. Ce fut pour beaucoup de nous une véritable joie. S'il y eut à regretter plus d'une absence, plus d'une défection, nous étions bien dédommagés par le nombre considérable des assistants qui ne s'élevaient pas à moins de cent trente, tant jeunes que vieux. Les deux premiers arrivés se trouvaient précisément être nos doyens ! Ils venaient de Beaupréau : c'était pour eux tout un voyage ! La divine Providence a permis qu'ils débarquassent sains et saufs. L'un d'eux porte vaillamment ses 82 ans passés et l'autre, quoique un peu plus jeune, est bien plus éprouvé par les ans. Chacun était

LEVOYER 4063 Adolphe (1818-1901)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur d'Anglais) de diocèse d'Angers de 1842 à 1862

Combrée (professeur d'histoire et géographie) de diocèse d'Angers de 1854 à 1862

Curé de Louvaines de 1862 à 1865